



Le Petit Mourmelon

N°2 – Décembre 2015



Sommaire

Sommaire	2 à 3
Mot du Maire	4
Vie communale	5 à 16
Vie associative et culturelle	17 à 40
Vie scolaire	41 à 42
Informations pratiques	43 à 46

Sommaire

Mot du Maire.....	4
Vie communale	5
Le Conseil Municipal.....	5
Le personnel municipal	8
Délibérations du Conseil Municipal	9
Réalizations et projets.....	10
Principales réalisations finalisées.....	10
Principales acquisitions.....	12
Principaux projets en cours.....	12
Principaux projets à l'étude	12
Révision du Plan Local d'Urbanisme	13
Opération Voisins vigilants.....	14
Données démographiques 2015	15
Etat civil 2015	15
Mouvements de population 2015 déclarés en mairie.....	16
Vie associative et culturelle.....	17
Pour les inconditionnels des chats.....	17
Un peu d'histoire : Mourmelon-le-Petit durant la 1 ^{ère} Guerre Mondiale	18
La salle des amitiés mourmelonaises.....	20
Nature et environnement	22
Les différentes associations	23
ASIV Gym (4 activités)	23
Familles Rurales, club Joie de Vivre (mardis loisirs).....	23
ASIV Viet Vo Dao	24
Atelier Brico Déco	24
Karaté.....	24
Paintball Mourmelonnais.....	24
ACPG-CATM-TOE : Association des Anciens combattants.....	24
Les Pêcheurs du Pré-Moulin	24
Les Potes de l'école.....	24
Les Brametos.....	24
Amicale Saint Martin des personnels civils et militaires.....	24
AS-MLP-Esprit-Dynamique.....	25
Le Club Sportif et Artistique de Garnison	25
Le Mot des Associations.....	25
Association Familles Rurales de Mourmelon-le-Petit.....	27
ASIV Viet Vo Dao	28
Karaté.....	29
Les Pêcheurs du Pré-Moulin	30
Association des ACPG-CATM-TOE de Mourmelon- le- Petit.....	30
Les Potes de l'Ecole.....	32
AS-MLP-Esprit-Dynamique : Une nouvelle association dans notre commune.....	33
Renaissance du Stade DIDIER CLERGE	34
Manifestations avec participation de la Mairie	35
Vie scolaire.....	41

Informations pratiques	43
Services proposés en Mairie	43
Eglise Saint Basle	43
Gestion des déchets	43
Mobilité à Mourmelon-le-Petit	43
Calendrier	46
Sortir en Mourmelonnie.....	46
Les numéros de téléphone utiles	46

Mot du Maire

L'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous présenter le deuxième numéro de notre journal communal « Le Petit Mourmelon ».

Comme le premier numéro, nous l'avons voulu informatif, en vous donnant une vision claire des travaux en cours ou réalisés, des principales décisions prises en Conseil, afin de maintenir un lien régulier avec vous

Nous continuons d'offrir aux associations un espace pour les faire connaître et valoriser leurs actions : elles contribuent à la richesse de la vie mourmelonnaise.

Notre pays a connu ces derniers mois des événements particulièrement difficiles, mais il faut continuer à aller de l'avant, c'est pourquoi vous (re)découvrirez également les principaux faits qui ont ponctué la vie de notre village pendant le deuxième semestre 2015.

Vous trouverez également les informations d'ordre pratique, disponibles aussi sur notre site Internet : www.mourmelonlepetit.fr

Toutes vos remarques, suggestions pour les prochains numéros seront bien-entendu les bienvenues en Mairie.

Nous souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes.

René Maizières
Maire de Mourmelon-le-Petit,
3ème Vice-Président Communautaire

Vie communale

Le Conseil Municipal

Conduit par le Maire René MAIZIERES, le conseil municipal est composé de 15 membres, répartis dans 7 commissions de travail, correspondant à des attributions déterminées. Le Maire est président de droit de chacune des commissions. La vice-présidence de chacune d'entre elles, est assurée par un adjoint.

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous avec eux, auprès du secrétariat de mairie.



René MAIZIERES

Maire

Président de toutes les commissions communales
3^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de Mourmelon (CCRM)
Délégué communal GEOTER
Délégué titulaire au Syndicat Intercommunal de l'Energie de la Marne (SIEM)



Philippe FILIPIAK

Premier adjoint

Vice-Président des commissions communales Finances – Travaux
Membre des commissions communales Urbanisme – Environnement
Correspondant communal Défense
Membre de la commission Environnement de la Communauté de Communes de Mourmelon (CCRM)



Coralie MARTIN- ZAMMIT

Deuxième adjoint

Vice-Présidente des commissions communales Urbanisme - Environnement
Membre de la commission Animations de la Communauté de Communes de Mourmelon (CCRM)
Membre du SCOT du pays chalonnais (schéma de cohérence territoriale)



Christophe SIMONIN

Troisième adjoint

Vice-Président des commissions communales Scolaire – Animation, Communication et Information
Membre des commissions communales Finances - Travaux



Denis PAUL

Conseiller municipal

Membre des commissions communales Finances – Urbanisme – Travaux
Délégué suppléant au Syndicat Intercommunal de l’Energie de la Marne (SIEM)



Jacques GOUPIL

Conseiller municipal

Responsable de la commission communale Animation, Communication et Information
Membre de la commission communale Travaux – Scolaire



Martine OLSEM

Conseillère municipale

Membre des commissions communales Finances - Animation, Communication et Information



Virginie CASSIAUX

Conseillère municipale

Membre des commissions communales Scolaire - Animation, Communication et Information – Environnement
Déléguée au collège des élus du CNAS (Comité National d’Action Sociale)



Thierry BALLOIR

Conseiller municipal

Responsable de la commission communale scolaire
Membre des commissions communales - Animation, Communication et Information - Environnement
Correspondant communal suppléant Défense



Cédric LECLERE

Conseiller municipal

Responsable de la commission communale Travaux
Membre de la commission communale Urbanisme
Correspondant Sécurité Routière



Anne LOUIS

Conseillère municipale

Responsable de la commission communale Finances

Membre de la commission communale Urbanisme - Travaux



Vincent GOMES SILVA

Conseiller municipal

Membre de la commission communale Animation, Communication et Information



Régine TISSERANT – BROUARD

Conseillère municipale

Membre des commissions communales Scolaire - Animation, Communication et Information - Environnement



Stéphanie MAIZIERES

Conseillère municipale

Responsable de la commission communale Environnement

Membre des commissions communales Scolaire - Animation, Communication et Information



Christine PRAME

Conseillère municipale

Responsable de la commission communale Urbanisme

Membre de la commission communale Finances - Travaux

Changement dans la commission scolaire :

Mr Thierry BALLOIR est élu responsable à la place de Mr Vincent GOMES SILVA

Le personnel municipal

Personnel administratif



Martine PERCHERON

Secrétaire de mairie

Déléguée des Agents au CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Membre du bureau départemental du CNAS



Murielle BAYEN

Adjoint administratif 1ère classe

Personnel technique



Nouvel adjoint technique

Arrivée prévue le 4 janvier 2016

Personnel du groupe scolaire



Sarah VANTHOURNOUT

Agent Territoriale Spécialisée des Ecoles Maternelles (ATSEM) spécialisée

1ère classe



Sylvie PLAETTNER

Agent spécialisée des écoles maternelles

Délibérations du Conseil Municipal

Le conseil municipal s'est réuni lors des séances ci-dessous, pour débattre des dossiers suivants :

Séance du 3 Décembre 2015

Acquisition abribus
Opération «voisins vigilants»
La nouvelle carte inter communale
Acquisition chemin rural
Salle Pomme d'or : nettoyage et tarification
Suppression de postes
Subventions
Questions diverses

Séance du 3 Novembre 2015

Transfert compétences réseaux numériques
Travaux trottoir rue du 11 Novembre, sortie Sept-Saulx
Salle Pomme d'Or : nettoyage
Mise en œuvre de l'entretien professionnel
Commission scolaire : élection du nouveau responsable
Décision modificative n° 2
Questions diverses

Séance du 3 Septembre 2015

Création poste d'ATSEM 30/35^{ème}
Travaux intersection Chemin de l'Estacade/RD19
Travaux Etang
Skate-Park : subvention
Débroussailleuse
Décision modificative n° 1
Questions diverses

Séance du 17 Juin 2015

Décisions du Maire
Association : subvention
Association Foncière de Remembrement : renouvellement du bureau
Réfection de la voie communale de la Cuve Création de la plate-forme du Skate Park
Cimetière : Création Cavurnes, aménagement Jardin du souvenir, Création plaques
Acquisition tables pique-nique
Acquisition matériel de projection
Temps périscolaire : Création de postes de surveillants de garderie
Redevance occupation par France Télécom du domaine public de la commune
Questions diverses

[Les comptes -rendus des réunions du conseil municipal sont consultables en mairie, aux horaires d'ouverture.](#)

Réalisations et projets

Principales réalisations finalisées

Travaux

Pose de candélabres rue Quénardel

Travaux d'effacement de réseau EDF et France Télécom rue Quénardel

Remise en état de la deuxième tranche



Réaménagement du chemin de la Cuve (derrière l'église)



Travaux intersection Chemin de l'Estacade/RD19



Amélioration du cadre de vie

Mise en place de tables pique-nique – parc de Loisirs et plan d'eau municipal



Poursuite du fleurissement dans la commune



Principales acquisitions

Débroussailleuse

Poubelles

Aménagement de la salle d'archives de la Mairie

Principaux projets en cours

Création d'un trottoir - rue du 11 novembre 1918, direction Sept-Saulx

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Mise à jour du livret d'accueil de la Commune

Cloison de douche de l'école

Principaux projets à l'étude

Transfert et mise aux normes de la salle du conseil

Travaux de mise en conformité d'accessibilité de la mairie et du secrétariat de mairie

Aménagement et modernisation des réseaux numériques - compétence transférée à la Communauté de Communes de la Région de Mourmelon.

Poursuite du fleurissement de la commune

Opération « Voisins vigilants », en collaboration avec la gendarmerie

Nouvelle salle communale

Piste de skate au parc de loisirs

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Qu'est qu'un PLU ?

Le Plan Local d'urbanisme (PLU) remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis une loi du 13 décembre 2000, et regroupe l'ensemble des éléments de planification de l'urbanisme.

Suite à la récente loi ALUR, les communes qui souhaitent maintenir un document de planification avec des règles spécifiques à la commune doivent réviser leur Plan d'Occupation des Sols existants avant le 31 mars 2017.

Quels sont les objectifs d'un PLU ?

Un PLU est une démarche prospective qui consiste à adapter les règles régissant l'urbanisme aux préoccupations et exigences réglementaires en matière d'habitat, de développement économique et commercial, de déplacements et de préservation du cadre de vie et de l'environnement.

Un PLU doit donc permettre le développement de la commune en tenant compte de toutes ces contraintes. Il s'agit d'un document important qui comporte des grandes orientations qui concernent l'ensemble des habitants.

Pour résumer les objectifs du futur PLU, nous pouvons dire qu'il s'agit de définir les grandes orientations de demain pour que notre commune continue de préserver la qualité de vie de ses habitants, tout en favorisant son développement économique.

Au cours de cette procédure, nous allons répondre à un certain nombre de questions concernant aussi bien l'économie que l'urbanisme, l'environnement ou les transports.

Durant toute la procédure, la commission PLU constituée de plusieurs élus est accompagnée par un cabinet d'experts en PLU.

Combien de temps faut-il pour réviser un PLU ?

La mise en œuvre d'un PLU est un processus long et démocratique qui prend 2 ans en moyenne et peut se découper en 2 phases majeures : une phase d'études et une phase de consultation administrative et citoyenne.

UNE REUNION PUBLIQUE A EU LIEU LE 4 NOVEMBRE A LA SALLE DE LA POMME D'OR, ET DE NOMBREUSES QUESTIONS ONT ETE POSEES.

UNE AUTRE REUNION AURA LIEU DEBUT 2016 POUR PRESENTER LE PLU DE LA COMMUNE.

Opération Voisins vigilants



Même si Mourmelon-le-Petit a un taux de criminalité très faible, nous ne sommes pas à l'abri des cambriolages (**7 français sur 10 seront cambriolés dans leur vie**). Grâce à ce dispositif bien rodé, **les tentatives de cambriolages ont baissé de 70 %** à certains endroits.

Les voisins vigilants sont des citoyens désireux de créer un élan d'entraide et de solidarité dans leur quartier pour rendre leur vie plus agréable en se basant sur une meilleure communication entre voisins et entre voisins et police. Ce concept également connu sous le nom « participation citoyenne » est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Avec lui, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux **faits inhabituels**. Les résidents sont vigilants de ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier (il ne s'agit pas de « surveiller » son voisin!). Etre voisin vigilant, c'est être solidaire vis-à-vis de ses voisins, c'est également entrer dans une **démarche de prévention** de la délinquance **en partenariat avec les forces de l'ordre**.

Une réunion aura lieu prochainement entre la Gendarmerie et les personnes référentes pour mettre en place l'opération « Voisins Vigilants »



Pour plus d'informations : <http://www.voisinsvigilants.org>

Données démographiques 2015

Etat civil 2015

Naissances

2



Juliann CHARTIER

le 02 septembre 2015

Louna DESTRUMELLE FEVRIER

le 24 novembre 2015

SINCERES FELICITATIONS

Les parents des autres enfants ne souhaitent pas communiquer ces informations.

Mariages

3



Sébastien JOANNES et Sophie AUBERT

le 27 juin 2015

Anthony LHOMME et Nathalie DHORNE

le 24 octobre 2015

Damien FRANCHI et Olga HMELYUK

le 31 octobre 2015

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

Décès

3



Josiane HECQUET veuve DERICBOURG

le 15 octobre 2015

André FEVRIER

le 31 octobre 2015

Bernard THEVENIN

le 11 novembre 2015

SINCERES CONDOLEANCES

Certaines familles ne souhaitent pas communiquer ces informations.

Mouvements de population 2015 déclarés en mairie

Arrivées



- Mr Mme CHESNEL Mickaël
- Mme LECUYER Valérie
- Mme RAVAT Angélique
- Mr Mme FABRET Philippe
- Mr Mme CUNIN Mickaël
- Mr Mme HOCMAN Franck
- Mr Mme DE MARCO Cyril
- Mr Mme LEFEBVRE Mickaël
- Mr BEUVELET Jean-Paul
- Mme VALLEE Tatiana - Mr. KOZA Sylvain

Départs



- Mr TEVENINO Poeaoteanuanua
- Mr HAMIDI Anli
- Mme SARDARA Noémie
- Mme MOREAU Sylviane
- Mr Mme BOUDIER Gilles

Pour les inconditionnels des chats



Quelques personnages célèbres livrent leurs réflexions :

- « Le chat semble mettre un point d'honneur à ne servir à rien, ce qui ne l'empêche pas de revendiquer au foyer une place meilleure que celle du chien » : **Michel TOURNIER**
- « La devise du chat : qu'importe ce que tu as fait, essaie toujours de faire croire que c'est la faute du chien » : **Jeff VALDEZ**
- « Qui aime un chat aime tous les chats » : **Roland TOPOR**
- « Je ne connais rien de comparable au silence pensif des chats, il emplit l'atmosphère d'une qualité très particulière » : **Annie DUPEREY**
- « Les gens qui vivent avec des siamois doivent se faire à l'idée de passer énormément de temps à les attendre » : **Sir MACKENZIE**
- « Il y a deux moyens d'oublier les tracas de la vie, la musique et les chats » : **Albert SCHWEITZER**
- « J'ai beaucoup étudié les philosophes et les chats. La sagesse des chats est infiniment supérieure » : **Hippolyte TAINÉ**
- « Les chats sont des êtres faits pour emmagasiner les caresses » : **Stéphane MALLARME**
- « On ne choisit jamais un chat, c'est lui qui vous choisit » : **Philippe RAGUENEAU**
- « Le chat ne pense pas, pourtant il a l'air aussi profond que s'il pensait » : **Jules RENARD**
- « Le temps passé avec un chat n'est jamais perdu » : **COLETTE**
- « Lorsqu'un chat accorde sa confiance à un homme, c'est sa plus belle offrande » : **Charles DARWIN**
- « Quel plus beau cadeau que l'amour d'un chat ? » : **Charles DICKENS**
- « Le chat a trop d'esprit pour ne pas avoir de cœur » : **Ernest MENAULT**

Article écrit par Mme Jacqueline GRASSET de Mourmelon-le-Petit

Un peu d'histoire : Mourmelon-le-Petit durant la 1^{ère} Guerre Mondiale

Extrait ci-dessous du Journal Officiel du 13 Janvier 1922

Commune de Mourmelon-le-Petit

Citation

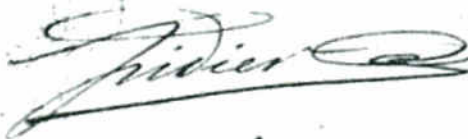
à l'Ordre de l'Armée

Extrait du Journal Officiel du 13 janvier 1922

" Vaillante cité qui, après avoir subi l'invasion en 1914, est restée pendant quatre ans à proximité du front, supportant de nombreux bombardements.

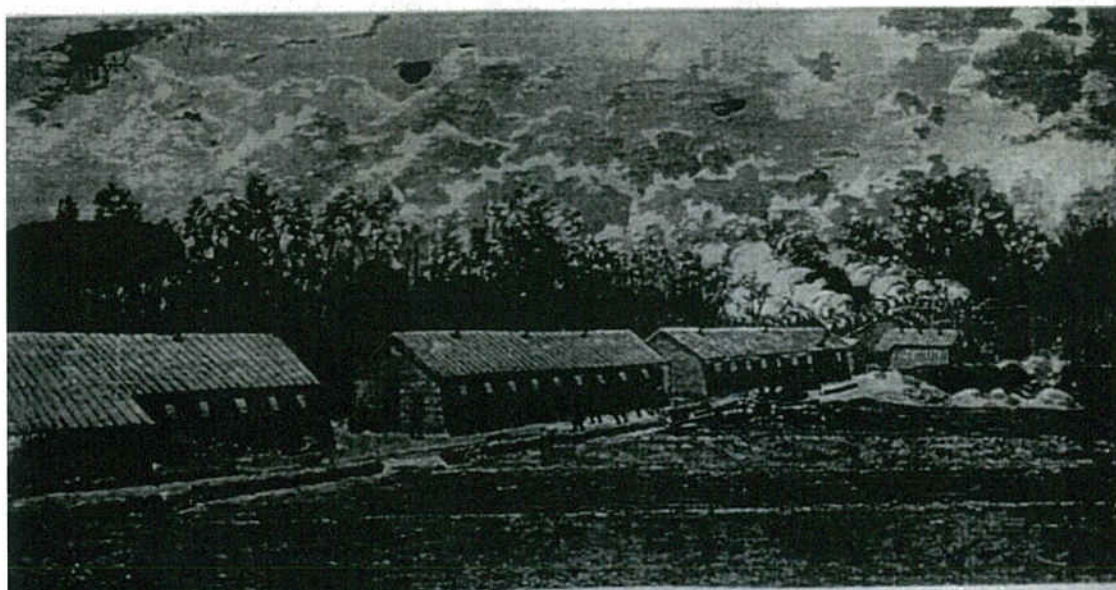
Malgré les deuils et les dégâts subits, a conservé la plus belle confiance dans la victoire finale "

Fait chez nous
Mourmelon le Petit, le 1^{er} octobre 1921
le Maire,





Mourmelon le petit – Photo prise en 1917 lors d'un bombardement.



le 12 Avril 1917 les boches tirent sur Mourmelon le P.

Cet extrait et les deux photos ont été aimablement fournis par Mr Joël BARBIER de Mourmelon-le-Petit

La salle des amitiés mourmelonaises

Cette salle, située ruelle Rochet, inutilisée depuis de nombreuses années, est en cours de réhabilitation, dans le but d'y aménager des logements.

Construite en 1965-66 par des bénévoles de l'association « Les Amitiés Mourmelonaises », elle doit son existence au curé de l'époque, l'abbé MATET. Il voulait une salle pour que les jeunes Mourmelonais puissent avoir un lieu de rencontres, d'animations. Lui, souhaitait particulièrement y projeter des films. Cette association réfléchit donc à ce projet, audacieux pour l'époque.

Le financement fut assuré par un emprunt lancé dans le village. Des bénévoles firent donc du porte à porte. L'accueil dans les foyers fut très largement favorable. Ils le firent de nouveau pour assurer le remboursement : là, agréable surprise, personne ne le souhaita !

Les plans de la salle, le descriptif, le cahier des charges furent assurés par Jean GRASSET, qui fit office de chef de chantier. Petits soucis : la salle devait être située à 100 mètres minimum de l'église, à vol d'oiseau ! Une association voulait construire sur le terrain communal du presbytère ! La législation de cette époque, très peu rigoureuse, plutôt largement souple, autorisa finalement ce projet.

Dès lors, les bénévoles se mirent à l'œuvre : des professionnels du village apportèrent leur concours sans état d'âme : Mrs .LOBREAU, MAIZIERES H, STADNYCK pour les maçons, Mr PARANT pour l'électricité, Mr CHAUBART comme homme à tout faire. Des jeunes du village passaient de temps à autre donner un coup de main à leurs aînés.

La dalle fut offerte par Mr BLONDET de Reims, possédant des terres sur notre territoire. Il voulait marquer ainsi de la reconnaissance à notre commune d'avoir vendu, en 1843, des terres à son ancêtre (108ha83a). La somme ainsi perçue permit d'aider à la construction de l'actuelle église.

Dans cette salle furent installées des tables de ping-pong ; ainsi de nombreux amateurs purent découvrir ce sport.

En mai 1968, pour occuper les jeunes « désœuvrés » par les événements, le montage et l'interprétation d'une pièce de théâtre leur fut proposée, ce dont ils s'acquittèrent fort bien. Des séances de cinéma, conformément à la volonté de l'abbé, s'y déroulèrent. La bobine du film circulait de village en village. Une personne de la commune souhaitant projeter le film devait aller le chercher dans le village venant de la projeter. A Mourmelon-le-Petit, Mr GRASSET allait le récupérer à Bussy le Château.

L'abbé MATET étant décédé en 1973, la salle perdit petit à petit la vocation promise. Elle fut par la suite rétrocédée à la commune jusqu'à ce que la législation sur la sécurité la rattrape...

[Propos recueillis auprès de Mme Mr GRASSET par Mr Joël BARBIER \(qui a également fourni les documents de la page 21.](#)

Toute une époque disparue !!! ..

Serions-nous capables, aujourd'hui d'entreprendre un tel chantier ?

Vous connaissez les AMITIÉS
KOURMELONNAISES ...

Chers amis :

Nous sommes une équipe
qui organise,
qui réalise,
et qui a des PROJETS ...

Nos réalisations :
chauffage de l'église,
électrification des cloches,
refection et chauffage de la salle
de catéchisme,
renovation de l'église ...

NOS PROJETS ?
(nous devrions dire : notre projet)
CONSTRUIRE une salle de réunions, de jeux, pour
notre jeunesse, cette jeunesse qui est notre Avenir

TOUT est prêt pour la réalisation de
notre plan :
le terrain, mis à notre disposition par la
Municipalité, est trouvé,
les plans sont faits,
l'Association a approuvé notre projet le
13 février 1965, en assemblée générale,
nous sommes prêts à nous transformer en
maçons, en charpentiers, en peintres,
en décorateurs ...

mais ...
car il y a un problème ...
nous n'avons en caisse que 5.000 francs
5.000 francs dus à votre générosité, au dévouement de nos
constructeurs, et à votre présence à toutes nos manifestations ;
et il nous faudrait 15.000 francs

Si nous attendons cette somme de l'organisa-
tion de fêtes, les années passent, nos
bons projets n'ont lieu et il risque de ne
jamais voir le jour.
Et pourtant ...

POURQUOI ? Quand un obstacle est surmonté dans une profonde
épiure, il suffit parfois d'UN coup d'épée, d'UN simple coup
de pouce pour l'aider à sortir de l'impasse et à repartir sur la bonne
route ...

ALORS



Vie associative et culturelle

AMITIÉS KOURMELONNAISES Bulletin N° 0105

SOUSCRIPTION
EN FAVEUR DU FOYER DES JEUNES
(Assemblée Générale du 13 février 1965)

Reçu de M. ...

une participation de 10 francs remboursable en 5 ans par tirage au sort.

M. ...

Alors, chers amis, le pouvez-vous ?
VULLEZ-VOUS NOUS DONNER UN COUP DE POUCE ?
COMMENT ?

En bien, voilà !
- en nous prêtant
(nous dirons bien : P R E T E R)
ces 10.000 francs, qui nous manquent.

Ces mêmes hommes, ces futurs constructeurs, vont
passer chez vous. Ils vous présenteront des reçus
de 10 frs, ou de 50 frs. Des reconnaissances de
dettes qui vous seront remboursées en 5 ans, par
tirage au sort annuel.

En 1966, les " Amitiés Kourmelonnaises " rembour-
sent 2.000 francs, en tirant au sort ceux qui au-
ront remboursé les premiers.

En 1967, pareil.

En 1968, pareil. Etc. Tout est remboursé au bout
de 5 ans.

Et la salle des Jeunes est construite et mise en ser-
vice dès 1965.

Alors ...
Faites-leur BON ACCUEIL ...

Si vous ne pouvez ou ne voulez rien payer,
restez corrects, car c'est une dérogation injuste
qu'ils vont entreprendre au service de tous.

MAIS NOUS AVONS CONFIANCE
Nous savons que vous avez toujours respon-
sabilité " présente " toutes les fois que NOUS nous
sommes adressés à vous.

Ces 10.000 francs seront bien utilisés.
Et le jour de l'inauguration de notre Foyer de Jeunes,
nous pourrons être fiers de tout, de vous tous.

Et nous comprendrons encore mieux de que peuvent faire l'u-
nion et l'unité de toute une commune.

MERCI à l'avance,
et ... rendez un " petit coup de pouce "

Nature et environnement

Depuis environ 50 ans, plusieurs espèces d'oiseaux ont disparu de notre terroir :

- le plus gros, l'outarde canepetière qui nichait dans les champs de betteraves
- l'œdicnème criard vous observant, inquiet, de son gros œil jaune
- le coucou gris qui chantait au printemps dès son retour d'Afrique
- le torcol fourmilier qui se gavait d'œufs de fourmis et larves dans les potagers, et maintenant les fourmis pullulent...
- la huppe fasciée, pas farouche du tout, explorant votre jardin
- le loriot, superbe diamant jaune vif, qui, dès le matin, chantait du haut des grands peupliers pour annoncer un gros orage le soir même
- le busard Saint Martin, qui s'aventurait dans les vergers, oiseau sédentaire

D'autres petits migrateurs ne passent plus chez nous (pinsons des arbres, pinsons du Nord, traquets, mésanges à longue queue, bergeronnettes grises etc...*). *cette liste n'est pas exhaustive.

Seuls des serins et des verdiers ont été aperçus près du quai d'embarquement au printemps. Bien sûr, les hirondelles sont toujours là, mais leur nombre diminue d'années en années.

Fait rarissime, un blaireau est venu une nuit se régaler d'un nid souterrain de guêpes et l'a entièrement détruit dans un verger tout proche. Malgré tout, le blaireau est considéré comme animal nuisible !

Le soir, les grillons ne chantent plus, les vers luisants ne luisent plus...



Outarde canepetière

Coucou gris

Torcol fourmilier

Pourvu que l'homme perde encore un peu...

Article écrit par Mme Jacqueline Grasset de Mourmelon-le-Petit.

Les différentes associations

ASIV Gym (4 activités)

- **Gymnastique de maintien** le mardi de 18h45 à 19h45 à la salle Pomme d'Or.
- « **Coucou les copains** » pour les enfants de la naissance à l'âge de l'entrée en maternelle, le mardi de 09h00 à 11h15 à la salle Pomme d'Or.
- **Aide à la scolarité** pour les enfants de la maternelle au CM2, le mardi soir et le mercredi à l'école.
- **Soutien aux examens**



**NOUVEL ATELIER
ASIV GYM**

Madame Dhalmann propose aux jeunes qui le souhaitent de s'entraîner à partir d'annales aux épreuves d'examens :
(partie théorique)
CAP, BEP, BAC professionnel.

à compter du mois de janvier 2016
le mercredi après midi ou en soirée
(chaque séance durera 2 heures)

Inscrivez-vous dès le mois de novembre (places limitées) si vous êtes intéressés, auprès de:

Mme GRENIER, secrétaire
tél: 03 26 66 14 49 dominique.cayoux@wanadoo.fr

Mme FONTENEAU trésorière
tél: 03 26 66 03 19 chantal.fonteneau@orange.fr

Pour tout renseignement, contacter :

Mme Françoise GRENIER

Tel : 03 26 66 14 49

Familles Rurales, club Joie de Vivre (mardis loisirs)

Le mardi de 14h00 à 18h00 à la salle Pomme d'Or. Ouvert à tout adulte, sans distinction d'âge.

Pour tout renseignement, contacter :

Mme Danielle HAUTECOEUR

Tél : 03.26.64 54 80



AS-MLP-Esprit-Dynamique

Présidente : Jennifer JOURDAN Tel : 09.53.20.96.38
 Trésorière : Eline PIERRON Tel : 09.73.18.50.62
 E-mail : as-mlp-esprit-dynamique@outlook.com

Le Club Sportif et Artistique de Garnison

Le Club Sportif et Artistique de Garnison propose également une multitude d'activités sportives, culturelles et artistiques pour adultes et enfants.

Pour tout renseignement, contacter :

www.csagdemourmelon.com

Tel : 03.26.63.74.16

Le Mot des Associations

A.S.I.V. GYM 2015-2016

- ✓ Présidente : Mme HAUPERT Régine, 10 Rue Saucourt, Livry Louvercy, 03 26 66 16 95
- ✓ Trésorière : Mme FONTENEAU Chantal, 10 Impasse village, MLP, 03 26 66 03 19
- ✓ Secrétaire : Mme GRENIER Françoise, 3 Voie Mienne, MLP, 03 26 66 14 49

Cette association est composée de 4 activités :

- Gymnastique pour rester en forme
- « Coucou les copains »
- Aide à la scolarité
- Soutien aux examens

Nous remercions les mairies de Mourmelon-le-Petit et Livry Louvercy, car, encore cette année, grâce à leurs subventions, les frais d'inscriptions sont restés très modiques (59€ pour la gymnastique, 21€ pour « Coucou les copains », l'aide à la scolarité et le soutien aux examens).

Gymnastique



Comme tous les ans, nous nous retrouvons à la salle Pomme d'or située à Mourmelon-le-Petit, tous les mardis de 18h45 à 19h45. A la fin de chaque séance, nous rangeons les tapis sur deux chariots.

Et comme tous les ans, l'ambiance est toujours aussi chaleureuse, notre monitrice, Carole, toujours aussi souriante et compétente. Et comme tous les ans, nous faisons « fonctionner » tous nos muscles pour nous maintenir en forme, sans rechercher la compétition.

Cette année, nous sommes 28 adhérentes, nous avons perdu, hélas pour des raisons médicales, notre seul homme. Il reste encore de la place, alors n'hésitez pas à venir voir pour savoir si cela vous intéresse. Nous espérons aussi accueillir d'autres hommes.

Amies et amis sportifs, venez nous rejoindre les mardis à 18H45, salle « Pomme d'Or » à Mourmelon-le-Petit

« Coucou les copains »



S'adresse aux enfants de la naissance à l'entrée à l'école maternelle sous la responsabilité d'un adulte (parent, assistante maternelle...).

C'est toujours avec un très grand plaisir que petits et grands se retrouvent tous les mardis matins à la salle de la Pomme d'Or, à Mourmelon-le-petit, de 9h à 11h30: motricité dans la grande salle jusque 10h30, puis dessin, pâte à modeler, petits jeux, lecture d'albums...dans la petite salle. N'oubliez pas d'apporter des chaussons pour aller sur les tapis !

Il faut installer le matériel au début et le ranger à la fin.

Chacun reste responsable de son ou ses enfant(s) ainsi que du matériel (qui coûte cher).

Il y a actuellement 31 enfants inscrits. N'hésitez pas à venir nous faire un petit coucou. Pour votre information, à partir de janvier 2016, aucune séance n'aura lieu pendant les vacances scolaires (environ 10 séances).

L'aide à la scolarité

L'aide à la scolarité s'adresse à tous les élèves des écoles de Livry Louvercy et de Mourmelon-le-Petit, de tous niveaux, de la maternelle au C.M2. Ce peut être juste un petit « coup de pouce » ou une aide plus importante. Six enfants sont inscrits cette année.

N'hésitez pas à demander des renseignements aux enseignants ou en contactant Mme Grenier (Tél : 03 26 66 14 49)

Le soutien aux examens

NOUVEAU

Madame DHALMANN propose aux jeunes qui le souhaitent de s'entraîner à partir d'annales aux épreuves d'examens : (partie théorique) CAP, BEP, BAC professionnel

à compter du mois de janvier 2016

le mercredi après- midi ou en soirée

(chaque séance durera 2 heures)

Inscrivez-vous dès le mois de novembre (places limitées) si vous êtes intéressés, auprès de:

Mme GRENIER ou Mme FONTENEAU

Association Familles Rurales de Mourmelon-le-Petit



L'association FAMILLES RURALES de Mourmelon-le-Petit a des projets pour les enfants, la jeunesse, les femmes ou autres adultes ou encore nos aînés, mais pour les réaliser elle manque de bénévoles permanents ou ponctuels.

Et pour les mener à bien, elle doit renouveler son bureau.

Pourquoi s'engager dans une association ?

- Par plaisir, pour apporter un savoir-faire, pour avoir une occupation ou pour toute autre raison
- Devenir bénévole ne nécessite pas de compétences particulières, mais le milieu associatif permet de s'intégrer dans un groupe ou dans son village.
- C'est participer aux actions déjà existantes ou en créer d'autres.

Au sein d'une association FAMILLES RURALES, chacun peut trouver sa place pour un temps donné en fonction de ses disponibilités, ses motivations, ses savoir-faire, son enthousiasme, et vous pouvez, aussi et surtout, apporter des idées nouvelles à développer pour les familles.

L'association est un lieu privilégié de responsabilité, c'est aussi un creuset de démocratie ouvert à tous (il faut avoir au moins 16 ans).

S'associer est un acte volontaire et libre.

Pour toute information, contacter :Mme Danielle HAUTECOEUR

Tel. 03 26 64 54 80

ASIV Viet Vo Dao



Le Viet Vo Dao est pratiqué depuis 1981 à Mourmelon-le-Petit.

Cet Art Martial traditionnel millénaire venu du Vietnam, a débuté avec Maître Tran Minh Long fondateur de l'école Minh Long qui porte son nom

Son école s'est étendue du nord au sud de la France et a été développée dans la Marne par Maître Hoang Minh Ho et à travers ses élèves (Ay, Cormontreuil, Cormicy)

Chacun vient pratiquer suivant ses besoins et ses possibilités. La diversité des pratiquants et l'interaction des clubs permettent de s'orienter vers différentes pratiques traditionnelles, physiques, compétition, souple ...



La séance d'entraînement a lieu Salle de la Pomme d'Or, dure entre 1h30 et 2 h pour les adultes, le lundi (facultatif) et le mercredi de 19 h à 20 h 30, et 1 h pour les enfants (8-15ans) le mercredi de 18 h à 19 h. Elle débute par un échauffement (cardio, renforcement musculaire, assouplissement), techniques de frappes et/ou combat souple, puis le travail technique.

Les techniques utilisées sont codifiées de la façon suivante : techniques de blocages, d'attaques, de projections, de ciseaux, de clef, self défense, et quyen (enchaînement seul ou avec arme).

Le travail spécifique des armes (bâton, sabre, épée, hallebarde) ou techniques respiratoires et énergie interne font l'objet de stages ou séances dédiées.

Karaté



空手道



LE KARATE CLUB SHOTOKAN DE SEPT SAULX vous propose les cours suivants:

A la salle Pomme d'Or de Mourmelon-le-Petit :

Lundi : 18H à 19H : enfants débutants

Lundi: 19H à 20H : adultes débutants

Jeudi: 19H à 20H30 : adultes à partir de la ceinture orange.

A la salle Maurice Lambert de Sept-Saulx :

Vendredi: 18H à 19H: enfants à partir de la ceinture orange.

Vendredi: 19H à 20H: adultes à partir de la ceinture orange.

Cours dispensés par Marc DUCREUX: 2ème DAN, DIF, CQP.

Assisté par 3 ceintures noires et 2 marrons (diplômés AFA)

Pour tous renseignements : 06-12-64-14-02

marcdureux@hotmail.com

www.facebook.com/karateclubdeSeptSaulx

Association loi 1901, créée en 2011 Agrément n°0510650

Vie associative et culturelle



Les Pêcheurs du Pré-Moulin

Cela fait maintenant 13 ans que l'association a été créée. A ce jour, elle compte 83 sociétaires dont 50 adultes et 30 enfants de moins de 16 ans.

La commune a aménagé le tour de l'étang en implantant 2 tables avec bancs.

Le Président César PACHNICKI, remercie les 13 personnes venues donner un coup de main à la journée verte.

Durant l'année, il est prévu de faire 2 lâchers de truites d'environ 130 kg à chaque lâcher : 100 kg de portions et 30 kg de grosses.

Le prix des cartes est de 25 euros pour les adultes et 15 euros pour les moins de 16 ans. Elles sont à retirer à l'épicerie – tabac – presse, rue du 11 novembre 1918. Seul le sociétaire est autorisé à retirer les cartes d'invitations dont le nombre est illimité.

Bonne saison 2015 à tous les pêcheurs du Pré-Moulin.

Association des ACPG-CATM-TOE de Mourmelon- le- Petit

Président : Philippe FILIPIAK

Trésorier : Daniel PAUL

Secrétaire : Jennifer JOURDAN

Forte de 48 adhérents, elle est composée :

- d'un ancien combattant de la seconde guerre mondiale
- d'anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc
- d'anciens combattants d'Indochine
- d'anciens combattants de la 4^{ème} génération de feu
- de veuves de combattants
- de sympathisants

Sa vocation est de se réunir pour célébrer les commémorations militaires durant l'année car nous avons un devoir de mémoire envers nos anciens.

Les principales dates à retenir sont :

- la Libération des camps de concentration
- le 8 mai
- l'appel du 18 juin
- le 14 juillet
- le 11 novembre

Son assemblée générale a lieu tous les ans le 1^{er} dimanche de mars où vous êtes les bienvenus, anciens combattants ou pas.

Le repas des anciens combattants a eu lieu le 11 novembre, à la salle de la Pomme d'Or.

Environ cent personnes avaient répondu présentes à l'invitation de Mr Philippe FILIPIAK. Pendant et après le repas, les participants ont pu danser sur les morceaux joués par l'orchestre « Les Croc'Notes »



Vie associative et culturelle

Les Potes de l'Ecole

Nous avons organisé une journée « pêche à la truite » dans l'étang communal, le 20 juin 2015.



Pour Halloween, nous avons fait une soirée à la salle « Pomme d'Or », 73 personnes avaient répondu présentes, au menu paëlla ou bourguignon, apéritif offert par l'association. La soirée s'est déroulée dans la bonne humeur jusqu'au petit matin.



Pour 2016, nous prévoyons une bourse à la puériculture le 28 février, et en mars, une soirée Carnaval.

AS-MLP-Esprit-Dynamique : Une nouvelle association dans notre commune

Depuis sa récente création en avril, AS-MLP-Esprit-Dynamique est gagnée par l'esprit jovial et entraînant de la ZUMBA.

L'association a ainsi participé à la fête patronale en encadrant le lâcher de ballons et en offrant une démonstration de Zumba pour divertir les personnes présentes, mais aussi pour faire découvrir ce sport aux habitants de Mourmelon-le-Petit et des villages voisins.

Après une journée de pré-inscriptions, nous avons démarré les cours de Zumba le 2 septembre 2015, avec une vingtaine d'adhérentes. Grâce au bouche à oreilles, nous sommes presque 40 dont 12 de Mourmelon-le-petit aujourd'hui, de 21 à 66 ans à bouger dans la bonne humeur, avec pour mot d'ordre « on se défoule, on se lâche, et surtout on s'amuse ».

Fort de succès, et portée par l'élan, l'association a lancé dès la Toussaint, une seconde activité :

½ H de renforcement musculaire, en alternant :

- CFD (Combat Fitness Dance) une semaine et
- FACT (fesses abdos Cuisses Taille) la semaine suivante

Et pas besoin d'être inscrit à la ZUMBA pour pouvoir pratiquer cette 1/2 H de sport intensif.

La bonne humeur étant contagieuse, AS-MLP-Esprit-Dynamique ne compte pas s'arrêter là. Nous avons encore de nombreux projets et de nouvelles idées qui pourraient voir le jour dès la rentrée 2016, pour vous donner envie de bouger avec nous !

ZUMBA	mercredi matin de 9H15 à 10H15	80 € l'année
CFD/FACT	mercredi de 9H20 à 10H50	40 € l'année pour les adhérentes de ZUMBA 55 € pour les non adhérentes.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Mme JOURDAN Jennifer	Présidente et Secrétaire	Tel : 09.53.20.96.38
Mme PIERRON Eline	Trésorière	Tel : 09.73.18.50.62



Renaissance du Stade DIDIER CLERGE

Après plusieurs années sans crampons, sans ballon ni coup de sifflet, le stade Didier Clergé renaît.

En effet, la convention signée entre notre commune et la Société Sportive de Sept-Saulx a permis ce petit miracle.

La commune prend en charge la tonte du terrain et le club l'entretien des locaux ainsi que le traçage du terrain. L'investissement de 350 euros pour les douches, le nettoyage complet du chauffe-eau et le traçage du terrain début septembre par les membres du club de foot (et beaucoup d'huile de coude) ont été nécessaires pour voir le premier match se dérouler en septembre 2015.

L'équipe vétérans a décidé de jouer toute la saison le dimanche matin sur notre stade. De plus lorsque les terrains de Sept-Saulx sont tous occupés, il est possible de voir évoluer le samedi après-midi les U15.

Aujourd'hui, grâce à cette convention et à la volonté de quelques mourmelonnois, notre terrain de foot est à nouveau utilisé et les amoureux du ballon rond ont la possibilité de voir jouer le dimanche matin et certains samedi après-midi.

Alors n'hésitez pas à venir les encourager et vous aurez sans doute la chance de voir des têtes connues car 20 de nos concitoyens sont licenciés dans ce club.



Manifestations avec participation de la Mairie

3 Juillet : fin de l'année scolaire : offert par la Mairie : goûter aux élèves, remise de jetons pour les manèges et calculatrices offertes aux élèves quittant l'école pour le collège.



Vie associative et culturelle

4 et 5 Juillet : Fête patronale



Concours de dessins



Maquillage



Modelage de ballons

Cérémonie commémorative du 11 novembre 2015



Discours d'ouverture par Philippe FILIPIAK, président des Anciens Combattants et lecture du message de l'Union Française des Associations des Combattants et de Victimes de Guerre par Océane, Noémie, Ambre, Eva, Emilian et Julie.



Dépôt de gerbe au cimetière militaire



Clôture de la cérémonie par la Chanson de Craonne entonnée par les enfants de l'Ecole de Mourmelon-le-Petit, sous la direction de Mme Breton, institutrice

La Mairie a offert une collation à tous les acteurs de cette belle cérémonie.



Le 29 novembre, avant le repas des anciens, la Mairie a rendu hommage à nos doyens Madame et Monsieur CHAUBART, 95 ans.



Repas des anciens :

Le 29 novembre, la Mairie a fêté ses "Anciens", en invitant les personnes de plus de 65 ans. Lors d'un bon repas servi par "La Boule d'Or", les anciens ont pu raconter leurs souvenirs, et danser sur la musique jouée par "Les Croc' Notes". Une rose a été remise à chaque femme, et l'après-midi s'est passé dans la bonne humeur générale."





Préparation des décorations de Noël



L'équipe « Animations » prépare les personnages de « La Reine des Neiges » pour les décorations de Noël : découpe du bois, dessins, peintures et vernissage.



Vie scolaire



ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Le **1^{er} juillet**, les PS, MS, GS et CP sont allés à Sept-Saulx pour participer à un rallye athlétique.

Le **3 juillet**, pour la fin de l'année scolaire, la Mairie a offert un goûter aux élèves, ainsi que des calculatrices aux élèves qui partent en collège. Des jetons pour les manèges de la fête foraine ont été remis aux écoliers.



A la rentrée de septembre 2015, l'école accueille 72 enfants répartis dans 4 classes :

6 en Petite Section (PS) , 6 en Moyenne Section (MS) et 6 en grande section (GS) - enseignante Mme DELANERY

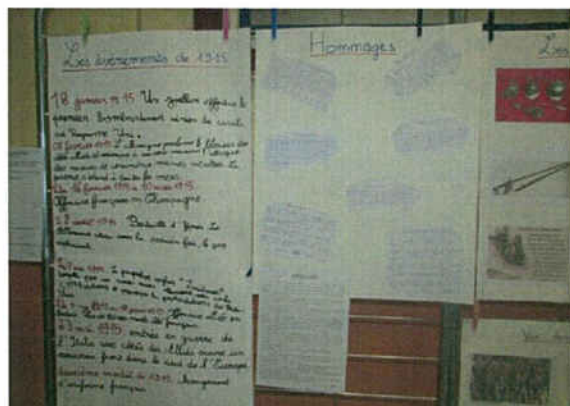
17 en CP et CE1- enseignante Mme VAN ROOSENBOEK

17 en CE2 et CM1 - enseignante Mme BOURLON

20 en CM1 et CM2 - enseignante Mme BRETON

Les institutrices sont aidées dans leurs tâches par Mme Sarah VANTHOURNOUT (ATSEM) et Mme Sylvie PLAETTNER (Agent spécialisée des écoles maternelles)

Pour le 11 novembre, les enfants préparent une exposition sur la première guerre mondiale, avec la participation de Mr Sébastien JOURDAN :



Le spectacle de l'école aura lieu le vendredi 11 décembre.

Les projets pour 2016 :

- En janvier, sortie au cirque éducatif de Reims pour les CP et CE1
- En mars, carnaval
- Voyage au Domaine de Vendresse pour les CP et CE1
- Voyage de 2 Jours au château de Guédelon pour les CE2 – CM1 et CM2
- Piscine pour les CM1 et CM2 à partir de Mars
- En juin, kermesse

Informations pratiques

Services proposés en Mairie

Secrétariat de Mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert de 9H00 à 12H00 du Lundi au Vendredi.

Rencontre avec le Maire ou ses Adjointes

Le Maire et les adjointes reçoivent sur rendez-vous, à prendre auprès du secrétariat de Mairie.

Assistante sociale départementale

L'assistante sociale départementale assure une permanence tous les derniers vendredis de chaque mois au secrétariat de mairie de 9h00 à 10h30.

Un **écrivain public** est à votre disposition en toute confidentialité le mardi après-midi sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

Eglise Saint Basle



Notre correspondant pour la commune est Mme Marguerite PAUL. (Pour toute information, vous pouvez la contacter au 03 26 66 04 52).

Gestion des déchets

Nos déchets sont gérés par la société GEOTER.

Un ramassage des ordures ménagères et des bio-déchets est assurée tous les jeudis matin. Les sacs jaunes pour le tri sélectif sont collectés le mercredi matin, une semaine sur deux. Merci de prévoir la sortie des sacs, la veille au soir.

Des containers pour la collecte des verres et des papiers se trouvent près de l'Eglise et des Immeubles. Vous pouvez également déposer vos encombrants aux déchetteries de Mourmelon-le-Grand, Livry-Louvercy ou Baconnes.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à consulter le site :

www.geoter51.fr

Mobilité à Mourmelon-le-Petit

Train

Notre commune est desservie par le train.

Horaires d'ouverture de la gare, sous réserve de modifications :

Lundi de 06:20 à 11:10 et de 13:15 à 16:15

Mardi - Mercredi - Jeudi de 07:30 à 12:10 et de 13:15 à 16:15

Vendredi de 08:30 à 16:25

Tel : 3635

Nous vous invitons à consulter le site www.gares-sncf.com/fr/gare/frbfv/mourmelon-petit

Bus

Deux lignes de bus régulières (lignes 120 et 150) circulent dans notre Commune.

Horaires sous réserve de modifications

ligne

120

Mourmelon-le-Grand / Châlons-en-Champagne

du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016

Fonctionne toute l'année, sauf jours fériés

Mourmelon-le-Grand ► Châlons-en-Champagne


Période scolaire		Sa	LMMJV-	LMMJV-	Sa	Sa	LMMJVS	LM-JV-
Période des vacances scolaires		Sa	LMMJV-	LMMJV-	Sa	Sa	LMMJVS	LM-JV-
Livry	Église	---	---	---	07:00	---	---	---
Mourmelon-le-Grand	Léon Bourgeois	06:30	06:45	07:15	07:15	---	08:20	17:00
Mourmelon-le-Grand	Centre Napoléon III	06:35	06:50	07:20	07:20	07:15	08:25	17:05
Mourmelon-le-Petit	Gare	06:45	07:00	---	---	07:20	---	---
Bouy	Mairie	---	---	---	---	---	---	---
Bouy	Abribus RD21	---	---	07:25	07:25	07:25	08:30	17:15
Châlons-en-Champagne	Arrêt "Oehmichen" Avenue Sarrail	---	---	07:40	07:40	07:40	08:50	---
Châlons-en-Champagne	Arrêt "STDM" rue Léon Bourgeois	---	---	07:48	07:48	07:48	08:55	17:30

Châlons-en-Champagne ► Mourmelon-le-Grand


Période scolaire		LMMJVS	Me	Me	Sa	LM-JV-	LM-JV-	LMMJV-
Période des vacances scolaires		LMMJVS	Me	Me	Sa	LM-JV-	LM-JV-	LMMJV-
Châlons-en-Champagne	Arrêt "STDM" rue Léon Bourgeois	07:48	---	12:30	12:30	16:25	17:30	18:30
Châlons-en-Champagne	Arrêt "Oehmichen" Avenue Sarrail	---	---	12:35	12:35	16:30	17:35	18:35
Bouy	Abribus RD21	---	---	12:45	---	16:40	17:45	---
Bouy	Mairie	---	---	---	12:45	---	---	18:45
Livry	Église	---	---	---	13:05	---	---	---
Mourmelon-le-Petit	Gare	---	12:40	---	13:10	---	---	19:00
Mourmelon-le-Grand	Centre Napoléon III	---	12:45	---	---	---	---	---
Mourmelon-le-Grand	Léon Bourgeois	08:20	---	13:00	13:20	16:55	18:00	19:10


 Ne circule pas à cette période

 Départ du train pour Reims à 08h50 le samedi

 Départ du train pour Reims à 7H05 ou 7H09 du lundi au vendredi

 Correspondance pour Reims arrivée du train 12:35

 Correspondance pour Reims arrivée du train 18:55

 Attention, les services représentés en jaune sont réalisés par des lignes scolaires sans billetterie à bord des véhicules. Vous devez donc être détenteur d'un titre de transport en cours de validité pour utiliser ce service

ligne
150

Châlons-en-Ch. / Mourmelon-le petit / Châlons-en-Ch.

du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016

Fonctionne toute l'année, sauf jours fériés

Informations pratiques

Châlons-en-Champagne ► Mourmelon-le-Petit ► Châlons-en-Champagne

Toute l'année		LMM.JVS	LM..JV.
Châlons-en-Champagne	Arrêt "STDM" Rue L. Bourgeois	08:05	12:20
Suippes	Arrêt "Gendarmerie" av. Leclerc	08:30	12:42
Suippes	Mairie	08:32	12:44
Suippes	Garage	08:34	12:46
Mourmelon-le-Grand	Léon Bourgeois	08:56	13:08
Mourmelon-le-Grand	Cente Napoléon III	08:58	13:10
Mourmelon-le-Petit	Gare	09:05	13:17
Livry	Eglise	09:11	13:23
Bouy	Mairie	09:17	---
Châlons-en-Champagne	Arrêt "Oehmichen" av. Sarrail	09:30	---
Châlons-en-Champagne	Arrêt "STDM" Rue L. Bourgeois	09:35	---

Châlons-en-Champagne ► Mourmelon-le-Petit ► Châlons-en-Champagne

Toute l'année		LM..JV.	LMMJV.
Châlons-en-Champagne	Arrêt "STDM" Rue L. Bourgeois	---	16:39
Châlons-en-Champagne	Arrêt "Oehmichen" av. Sarrail	---	16:44
Bouy	Mairie	---	16:57
Livry	Eglise	13:27	17:03
Mourmelon-le-Petit	Gare	13:34	17:10
Mourmelon-le-Grand	Cente Napoléon III	13:41	17:17
Mourmelon-le-Grand	Léon Bourgeois	13:43	17:19
Suippes	Arrêt "Gendarmerie" av. Leclerc	14:08	17:44
Suippes	Mairie	14:10	17:46
Suippes	Garage	14:12	17:48
Châlons-en-Champagne	Arrêt "STDM" Rue L. Bourgeois	14:34	18:10

Correspondances SNCF VERS Reims : 09:16 et 13:23

Correspondances SNCF DEPUIS Reims : 13:32

Correspondances SNCF DEPUIS Reims : 17:00
Correspondance SNCF DEPUIS Châlons : 17:07

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site : www.marnemobilite.fr

Calendrier

JANVIER 2016	
Jeudi 21	Vœux du Maire
FEVRIER 2016	
Le 28	Bourse Puériculture : Association Les Potes de l'Ecole
MARS 2016	
	Carnaval : Ecole
	Soirée Carnaval : Association Les Potes de l'Ecole

Sortir en Mourmelonnie

Pour tout évènement organisé par la Communauté de Communes de la Région de Mourmelon, nous vous invitons à visiter le site Internet www.sortiramourmelon.com, dans lequel vous pourrez consulter entre autres les prochains rendez-vous de la 12^{ème} édition du Festival de Musiques en Mourmelonnie. Cette année, 9 concerts auront été proposés gratuitement. Ce programme s'inscrit dans une démarche de développement d'un projet culturel en milieu rural, alliant qualité et diversité.

Les numéros de téléphone utiles

SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)	15
Police - Gendarmerie	17
Pompiers	18
Gendarmerie de Mourmelon-le-Grand	03.26.66.10.33
Appel d'Urgence Européen (depuis un portable)	112
SAMU Social	115
Enfance maltraitée	119
SOS Violences Conjugales	3919
SOS Médecins Reims	08.21.21.15.15
SOS Médecins Châlons-En-Champagne	03.26.21.25.25
Centre Antipoison	03.83.22.50.50
Ecole Chemin de l'Espérance	03.26.70.22.45



Mairie de Mourmelon-le-Petit

19, rue du 11 novembre 1918

51400 Mourmelon-le-Petit

Tel : 03.26.66.04.18

Fax : 03.26.70.41.39

E-mail : mairie@mourmelonlepetit.fr

Site Internet : www.mourmelonlepetit.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H

Nous remercions les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce journal.